



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article620>

Scolariser un élève handicapé en EPS

- EPS Adaptée
- Conventions
- Conventions départementales
- Dans le Rhône
-



Date de mise en ligne : samedi 24 septembre 2011

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Répondre au mieux aux attentes des enseignants d'EPS confrontés à l'accueil d'un élève handicapé dans son cours.

Notre démarche consiste à proposer une aide pédagogique, didactique et matérielle aux enseignants d'EPS du secondaire dans la scolarisation des élèves en situation de handicap.

C'est un dispositif d'aide pour permettre à ces élèves de participer et apprendre en EPS au sein de leur classe.

Afin de répondre au mieux aux attentes des enseignants d'EPS dans cette situation, nous vous proposons une démarche en 4 étapes

1 - En début d'année scolaire, vous recevez cette plaquette qui recense tous les moyens qui sont mis à votre disposition pour vous venir en aide. Vous nous contactez par courriel : ce.ia69-cmeps@ac-lyon.fr et vous nous exposez le plus clairement possible votre situation et votre demande

2 - Philippe BOUZONNET et Paul BOUVARD vous répondront, en fonction de vos besoins et des besoins de l'élève en terme de formation, d'accompagnement et de prêt de matériel.

3 - Une convention sur la mise en place de l'intervention est élaborée entre le GTHEPS et l'établissement.

4 - L'intervention est programmée

Une action en deux volets

- Un prêt de matériel spécialisé pour des activités sportives spécifiques.

Vous pouvez disposer du matériel qui est entreposé au collège E.Vignal. Les demandeurs sont responsables de l'acheminement du matériel. Cette demande peut être accompagnée ou non d'une aide pédagogique.

Contactez Marie Marion : mariemarion@hotmail.com

- Un accompagnement pédagogique et didactique avec ou sans accompagnateur durant la séance

Une réunion diagnostic réunit l'enseignant EPS, le Conseiller Pédagogique EPS et si possible l'intervenant spécialisé.

Au vu de la programmation EPS de la classe et des possibilités de l'élève, un dispositif est proposé à l'enseignant. Il peut s'organiser sous différentes formes :

- Une aide à la construction de plusieurs séances d'enseignement avec des situations adaptées au handicap de l'élève
- Une aide à la construction d'un cycle complet d'enseignement
- Une intervention de l'éducateur spécialisé durant la première séance, afin de travailler en concertation avec l'enseignant sur les futures situations à mettre en place
- Une intervention de l'éducateur spécialisé sur plusieurs séances

<dl class='spip_document_1103 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>